

CONSEIL MUNICIPAL du 28 décembre 2021

Session extraordinaire - convocation en date du 22/12/2021

Etaient présents : Sylvie BOGAS, Alexandre CLUCHIER, Christine DANGER, Marie-Claire DUMOULIN, Matthieu FLACHET, Tristan FLACHET, Frédérique MARTOS, Eric PRUD'HOMME, Eric SUCILLON et Béatrice VIAL.

Etait absent excusé : Jean-François BERNARD (ayant donné pouvoir à Alexandre CLUCHIER)

Etaient absents : Jérémy CHASSAIN et Sophie SYLVAIN.

Madame Sylvie BOGAS, 1^{ère} adjointe et maire par intérim ouvre la séance à 19h00

Délibération : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ECOLE – DETR- AXE 2

Madame BOGAS informe l'assemblée que dans le cadre des travaux de restructuration de l'école de la commune, il y a lieu de déposer les dossiers de demandes subvention auprès de la Préfecture de l'Isère et du Département de l'Isère.

Le montant H.T. des travaux s'élève à 587 500 € H.T.

Plan de financement :

FINANCEMENT	MONTANT H.T. DE LA SUBVENTION	TAUX
REGION	76 644 €	13%
DETR	117 500 €	20%
DEPARTEMENT	276 856 €	47%
Autofinancement	116 500 €	
TOTAL	587 500 €	

Le Conseil municipal de MORAS entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

➤ AUTORISE le Maire par intérim à demander la subvention et à signer au nom et pour le compte de la Commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'application de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité par 11 voix pour.

La séance est levée à 19h30